Commune de
Val-de-Ruz

Informations officielles

Édition du 13 juin 2024

Éditorial

L'heure du bilan

Au moment de refermer le chapitre de la législature 2021-2024, un regard en arrière s'impose. Les cyniques aiment la boutade: «Les promesses n'engagent que ceux qui y croient.» Le Conseil communal, au contraire, considère son mandat comme un contrat avec l'électorat. Il est redevable envers la population.

Dans la tourmente dès le début de législature (COVID-19, puis guerre en Ukraine et crise énergétique), notre Commune a tenu son cap et est plus que jamais prête pour l'avenir. Parmi les chantiers les plus significatifs, le Conseil communal retient particulièrement ceux qui suivent.

Le nouveau plan d'aménagement communal a été adopté par le Législatif. Fruit d'un travail de longue haleine, il pose les jalons du développement maîtrisé de la région pour une génération.

Le système de premiers secours a été renforcé et pérennisé. Fruit de la mise en commun des ressources de Val-de-Ruz et Val-de-Travers, les Ambulances des Vallées neuchâteloises sont un gage d'efficience, de proximité et d'indépendance.

La desserte médicale se voit renforcée tout prochainement dans l'ouest du territoire par l'installation d'un cabinet de groupe et d'une association de thérapeutes dans le bâtiment précédemment occupé par l'administration communale aux Geneveys-sur-Coffrane.

Le site de l'ancienne STEP de La Rincieure a enfin pu être dépollué. En outre, la construction d'une unité de traitement des micropolluants est à bout touchant sur le site des Quarres.

L'achat de l'hôtel-restaurant de La Vue-des-Alpes et le démarrage imminent du chantier de sa rénovation concrétisent la volonté de formuler rapidement une vision touristique régionale encline à dynamiser tout le secteur.

L'accueil extra-scolaire a été renforcé significativement, dans la perspective de la mise en place du projet « Ma journée à l'École » et dans l'attente de la nouvelle loi cantonale en la matière.

Les collèges de Fontainemelon et Cernier accueillent deux toits solaires majeurs. Dans la même veine, le chauffage à distance de Cernier-Fontainemelon a fait l'objet d'un développement important et le projet d'une nouvelle installation aux Geneveys-sur-Coffrane est lancé.

L'énergie la plus propre reste celle qui n'est pas consommée: l'assainissement énergétique des bâtiments communaux prend de l'ampleur et fait l'objet d'une planification sur le long terme.

Ajoutons à ce survol que les finances communales ont fini par retrouver les chiffres noirs, essentiellement grâce à l'augmentation des recettes et à la modification de la péréquation, favorable à notre Commune. Au cours de la même période, la charge fiscale a diminué pour chaque contribuable, à la suite de la modification du barème à la baisse votée par le Grand Conseil.

Tout franchissement d'étape est à la fois une fin et un début. Le contrat a été respecté pour la législature qui s'achève. Tous les signaux sont positifs pour celle qui débute.

Conseil communal

Fêtes scolaires 2024

Boudevilliers, 29 juin à 11h00 dans la cour du collège, chants puis restauration;
Cernier, 28 juin dès 17h30 dans la cour du collège primaire, spectacle, bar et food-truck;
Chézard-Saint-Martin, 4 juillet dès 17h00 au Boveret, «kermesse» nature, nourriture et boissons;
Coffrane, 27 juin à 18h30, spectacle sur le thème «Au fil des saisons», restauration;
Dombresson, 28 juin, rallye autour du collège de 17h30 à 20h30 sur le thème de l'écologie et de la biodiversité. Stand des Bourdons dès 18h00 dans la cour de l'école;
Fontaines, 28 juin dès 18h00 dans la cour du collège;
La Côtière, 28 juin au manège de Fenin, 18h00 ouverture du chapiteau puis spectacle à 18h45 sur le thème du cirque, restauration;
Le Pâquier, 5 juillet à 10h30 en classe pour la présentation des activités du camp et grillade à 11h30 à la place de jeux du Pâquier (seulement en cas de beau temps);
Les Geneveys-sur-Coffrane, 28 juin dès 17h00 dans la cour du collège, stands boissons, départ du cortège à 18h00, stands nourriture dès 18h30;
Les Hauts-Geneveys, 28 juin dès 17h00 aux Gollières, des activités sont prévues par l'association ainsi qu'une restauration;
Montmollin, 29 juin à 18h30 dans la cour d'école, spectacle des enfants avec stands de nourriture, de boissons et tombola;
Savagnier, 3 juillet dès 18h00 au collège, ouverture de la cantine, pizzas, chants à 19h30.

Biotope «du Bunker»

Derrière le collège de La Fontenelle à Cernier, en lisière de forêt, l'armée a construit au début des années 70 des bunkers souterrains, destinés à la Brigade frontière 2. Désaffectés depuis de nombreuses années, ces ouvrages offrent désormais un précieux relais à la biodiversité.

Un étang de 300 m^2, pour une profondeur maximale de 60 centimètres, a été obtenu en surface. Alimenté exclusivement par les eaux pluviales, son niveau fluctuant est propice au développement des amphibiens. Tritons, crapauds communs et accoucheurs y côtoieront à la belle saison abeilles sauvages et libellules, agrions ou demoiselles.

En sous-sol, le plus grand des deux bunkers a été réaménagé afin de servir de refuge aux chauves-souris. Des caches y ont été créées à l'aide de briques et la porte d'entrée, transformée, permet le passage des seuls chiroptères. Fouines, renards, chats et autres prédateurs restent dehors… tout comme les humains, qui pourraient les déranger dans leur gîte.

Vendredi 21 juin 2024, de 16h00 à 18h00, le public aura une opportunité unique de bénéficier de visites guidées du site, avant sa colonisation par les chauves-souris. Rendez-vous sur place, sans annonce préalable.

Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le **lundi 24 juin 2024 à 18h30** à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin.

L'ordre du jour est le suivant:
1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 avril 2024
3. Communications du président
4. Rapport d'activités des commissions et des délégations
5. Comptes et gestion 2023
6. Réponse à l'initiative populaire communale «Accueil des enfants»
7. Changement de mode de financement concernant le hangar à copeaux à Cernier
8. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 370'000 pour la création d'infrastructures (arrêts de bus, piste cyclable, îlot) de la ligne de bus 424
9. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 195'000 pour la création de huit places d'évitement sur la Route des Pradières
10. Abrogation partielle de la zone réservée de Val-de-Ruz
11. Abrogation de la convention de fusion
12. Bilan de législature 2021-2024
13. Motions et propositions
14. Résolutions, interpellations et questions
15. Communications du Conseil communal

Documents d'identité

À l'approche des vacances d'été, pensez d'ores et déjà à contrôler la validité de vos documents d'identité.

Le contrôle des habitants renseigne à l'adresse *cdh.val-de-ruz@ne.ch* ou au 032 886 56 23.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en ce mois de juin 2024:

Noces de diamant (60 ans)
- Chanel Anne-Marie et Raymond, à Chézard-Saint-Martin;
- Maumier Suzanne et Alain, à Fontainemelon.

Noces d'or (50 ans)
- Amez-Droz Edmée et Philippe, à Dombresson.

90 ans
- Hugi Liliane, aux Geneveys-sur-Coffrane;
- Reichlin Liliane, à Fenin;
- Soguel Charles, à Chézard-Saint-Martin.

Les Charabiades

Cette année, les Charabiades se dérouleront les **vendredi 20 et samedi 21 juin 2024 dès 17h30**, au collège de La Fontenelle à Cernier.

Les Charabiades constituent la grande fête annuelle du Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) et présentent une scène ouverte de l'école pour les familles et la population. Elles sont nées de l'envie d'ouvrir l'école, de valoriser les élèves et de rassembler la population dans un événement convivial.

Elles réunissent plus de 2'000 personnes sur deux jours autour de productions d'élèves (chorales, théâtre et expositions) et des associations des villages qui assurent la restauration.

Élection communale

À la suite d'une réclamation acceptée par la chancellerie d'État, un recomptage partiel des bulletins de vote de l'élection du 21 avril au Conseil général de Val-de-Ruz a été effectué en date du 24 mai 2024.

Par rapport à la première publication, le parti socialiste gagne un siège au détriment du parti Les Vert·e·s. Le résultat des partis ayant présenté des listes est désormais le suivant:

- Parti libéral-radical: 15 sièges;
- Parti socialiste: 12 sièges;
- Les Vert·e·s: 8 sièges;
- Union démocratique du Centre: 5 sièges;
- Le Centre: 0 siège;
- Parti vert'libéral: 1 siège.

La chancellerie renseigne au 032 886 56 22 ou à l'adresse *commune.val-de-ruz@ne.ch*.

Fête nationale: appel aux sociétés

La commémoration de la Fête nationale sera organisée le **mercredi 31 juillet 2024** sur le magnifique site d'Evologia à Cernier.

Cette manifestation, avec plusieurs nouveautés, nécessite l'engagement de bénévoles pour différentes tâches telles que le parcage, la mise en place ainsi que d'autres besoins inhérents à la bonne marche de cet événement. De son côté, la Commune assure les charges d'organisation. Saisissez l'opportunité de vivre cette fête de l'intérieur et inscrivez-vous en ligne sur le site internet communal. Comme les années précédentes, les heures réalisées seront valorisées en faveur des sociétés locales et associations villageoises désignées.

Le programme de la fête, qui se veut familiale et sympathique, sera dévoilé début juillet.

Lecture publique

La bibliothèque publique communale à Fontainemelon, rue de Bellevue 3, est ouverte, en plus de l'horaire habituel, un samedi par mois, de 09h30 à 11h30, la prochaine fois **samedi 29 juin 2024**, simultanément aux heures d'ouverture de la ludothèque La Colombine.

La bibliothèque publique communale, en plus de l'horaire habituel, proposera le **mercredi 26 juin 2024** *Né pour Lire* de 09h00 à 10h00. Plus d'informations sur le site internet communal à la rubrique «Decouverte/culture-sports-loisirs/lecture publique».

Trier, c'est valorisant

Pour un recyclage optimal, il est important de différencier plusieurs types de métaux selon leur destination dans la commune.

Écopoints (conteneurs avec presse à manivelle)
a) déchets en aluminium admis:
- boîtes vides, canettes, tubes alimentaires, barquettes vides, couvercles de yogourt et desserts, aérosols corporels vides;
- autres emballages en aluminium portant le logo du recyclage.

b) déchets en fer blanc admis:
- boîtes de conserves rincées sans étiquettes;
- couvercles en fer-blanc;
- autres emballages en fer blanc portant le logo du recyclage.

Écraser les boîtes réduit le volume et les frais de transport.

Déchèteries (benne «ferraille» et autres conteneurs)
a) benne «ferraille»: casseroles, vis, petite ferraille, bombes aérosol vides et tout autre objet en fer;
b) conteneur spécial: capsules de café en aluminium.

Les bombes aérosols encore pleines sont à amener à la collecte des déchets spéciaux (1er samedi de chaque mois à Dombresson) ou à retourner chez le vendeur.

À la maison (sacs taxés)
Les emballages composés de plusieurs matières (alu, plastique, autre) comme les emballages de café, thé, beurre, sauce, potage, purée, sachets de nourriture d'animaux, berlingots, etc. doivent être mis dans un sac à ordures taxé.

Offres d'emploi

La Commune recherche:
- 1 commandant du service de défense incendie (F/H) à 100%. Lieu de travail: Cernier, entrée en fonction de suite ou à convenir;
- 1 chef d'équipe de la voirie, zone sud, (F/H) à 100%, entrée en fonction le 1er juillet ou à convenir;
- 1 apprenti agent d'exploitation (F/H), option voirie. Lieu de travail principal: Les Geneveys-sur-Coffrane, pour la rentrée d'août 2024.

Les dossiers de candidature complets peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse *rh.val-de-ruz@ne.ch*. Pour toute question, l'administration des ressources humaines renseigne au 032 886 56 31. Davantage d'informations sur le site internet communal, rubrique «Offres d'emploi».

PAYSAGE DE L'ANNÉE 2022 — PAYSAGE D'ALLÉES DU VAL-DE-RUZ

Le tronçon entre Savagnier et Dombresson fait partie de l'itinéraire historique Neuchâtel - Saint-Imier, inscrit à l'inventaire des voies historiques de Suisse. Il est resté étroit par rapport aux autres axes routiers du Val-de-Ruz.

Les travaux de la fin du XIX^e siècle autour de la nouvelle route du Seyon ont relégué cet axe dans la catégorie des voies secondaires du réseau routier. Selon les cartes historiques, la chaussée est bordée d'une allée depuis 1874.

Aujourd'hui, l'allée est plantée en alternance de peupliers et d'érables planes, les seconds ayant progressivement remplacé les premiers, notamment en raison des dégâts que leurs puissantes racines occasionnaient sur les drainages et la route.

Vu de loin, ce tronçon forme un véritable cordon boisé qui met en relief les champs de part et d'autre de la voie.

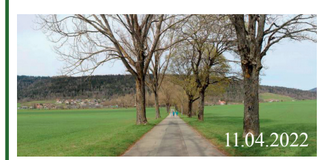

Dombresson, Allée des Peupliers *(photos: Anonyme et Parc Chasseral).*